



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

Affaire suivie par :
Vanessa CHIARLA
IA-IPR de Lettres

Nouméa, le 08 février 2024

Mél : vanessa.chiarla@ac-noumea.nc

Vanessa Chiarla, IA-IPR de Lettres

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres

S/C de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2024 de l'inspection de Lettres

Chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, j'espère que les congés d'été vous auront offert du repos et de nombreux moments agréables et que vous abordez cette rentrée avec enthousiasme et sérénité.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie. Qu'ils puissent rencontrer des équipes accueillantes et s'épanouir professionnellement dans leur nouveau poste. De nombreux professeurs stagiaires, contractuels ou étudiants découvrent cette année le métier de professeur de lettres au sein de nos collèges et lycées ; je leur souhaite pleine réussite et remercie vivement les collègues qui acceptent de les accompagner dans leur entrée dans le métier.

Ce courrier est l'occasion de fixer les orientations didactiques et pédagogiques prioritaires pour l'année 2023-2024, et de vous communiquer quelques informations essentielles concernant la vie des lettres, les examens, les concours et la formation continue.

Vous en souhaitant bonne lecture, je souhaite à chacun d'entre vous une excellente rentrée et me tiens à votre disposition pour échanger sur tout sujet.

Renforcement des savoirs fondamentaux :

Des textes officiels précisent le cadre du travail à mener. Pour le cycle 3, la note de service du 10 janvier 2023 montre que la conception des « savoirs fondamentaux » a évolué depuis 2006. Les compétences « décoder, comprendre, écrire, s'exprimer à l'oral » sont à travailler en s'appuyant notamment sur les composantes disciplinaires que sont le lexique, l'orthographe, la grammaire et la conjugaison. Comme dans les programmes en vigueur, les compétences en langue se traduisent par une meilleure maîtrise de

l'expression, notamment écrite : « **Au cycle 3, l'écriture manuscrite fait l'objet d'une pratique quotidienne. À ce titre, l'usage des photocopies doit être strictement limité, notamment les textes dits « à trous ».**

Comme aux cycles 2 et 3, les exercices et entraînements d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, qui sollicitent mémorisation et réflexion, donnent lieu à **des séances spécifiques**, en résonance avec l'écriture, l'oral et la lecture.

Ainsi, l'usage du Projet Voltaire, logiciel privé hors Education Nationale, n'est pas recommandé pour l'apprentissage de l'orthographe. Le professeur de lettres doit reprendre son magister dans l'apprentissage de la langue et utiliser en priorité des manuels d'exercices de systématisation réutilisables tous les ans (les cahiers d'exercices individuels ne sont pas préconisés car trop coûteux pour les familles). De nombreuses ressources sont en ligne pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'approfondissement et du soutien dans le cadre de la nouvelle sixième.

Je vous renvoie aux attendus de fin de 3^{ème} sur Eduscol qui sont évalués au DNB, notamment l'identification des différentes formes argumentatives, la contextualisation d'une œuvre littéraire à partir de connaissances historiques et culturelles et l'interprétation des effets esthétiques et significatifs de la langue littéraire. Ces attendus font également la liste complète des attendus en matière d'orthographe lexicale et grammaticale.

- Sur eduscol : [Une classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#)
- ▶ Lors des réunions d'équipe que j'ai pu animer fin 2023 et lors du regroupement des professeurs de LCA au VR le 22 novembre 2023, j'ai souhaité que l'enseignement facultatif de français et culture antique (FCA) soit déployé dans le cadre **des heures de soutien et/ou approfondissement** afin d'offrir aux élèves de sixième des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques.
 - ▶ Les ressources d'accompagnement sont présentées selon les trois axes du programme : lexical ; grammatical ; littéraire, culturel et artistique.
 - ▶ Ces axes peuvent faire l'objet de sessions de soutien ET d'approfondissement avec des groupes de besoins à hauteur de 2X18h (soit 1h hebdomadaire)

En effet, la connaissance des racines grecques et latines est au service de tous les enseignements. La connaissance des expressions latines et grecques dans la langue française et la connaissance des emprunts lexicaux aux langues anciennes permet d'enrichir le lexique et la culture générale. La combinaison des racines latines et grecques dans l'expression d'une même notion en français. L'initiation au latin permet de confronter le français avec le latin pour comprendre le principe des chaînes d'accord et mieux maîtriser l'orthographe grammaticale ou lexicale.

- ▶ **Renforcer les fondamentaux – dans le domaine de la langue française - passe par la connaissance des fondements de la langue.**

Cet enseignement sera prioritairement assuré par les professeurs de Lettres classiques ou tout professeur de Lettres modernes désireux de passer la certification LCA ou disposant d'une solide formation en latin et/ou grec.

Calendrier des examens :

Les différentes épreuves de la session 2023 ont pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation des enseignants. Je vous adresse mes remerciements pour le travail effectué en fin d'année scolaire car je vous sais particulièrement sollicités à cette période.

Je vous invite à consulter le calendrier des examens sur le site du VR dès ce début d'année afin de noter les dates auxquelles vous devez être disponibles. Je vous rappelle que la participation aux examens fait partie de vos obligations de service et il n'est pas acceptable que des professeurs puissent s'y soustraire.

Je remercie et félicite les chargées de mission Théodora Barbe pour le DNB et Karine Marchand pour le Bac et le BTS pour la qualité de l'organisation, du suivi et des échanges lors de la session 2023.

BTS : une nouvelle épreuve de CGE pour 2025 :

Une nouvelle épreuve ponctuelle de CGE verra le jour pour la session 2025.

Cette mesure implique :

- la disparition de la synthèse de document et la création d'une épreuve qui s'inscrit dans la continuité de celle du baccalauréat professionnel (compétences d'écriture) ainsi que du baccalauréat technologique (exercice de l'essai).
- le travail sur un seul thème en seconde année qui changera chaque année ;
- une ouverture à tous les thèmes en première année offrant ainsi aux enseignants une latitude accrue pour travailler le développement, la remédiation, l'approfondissement des connaissances et des compétences de lecture/compréhension, d'expression, d'écriture des étudiants ;
- des progressions axées sur l'appropriation des textes et la compréhension, l'écriture, l'ouverture créative, la culture générale, la diversification des exercices, non exclusivement centrés sur la préparation à l'avance des épreuves.
- un courriel comportant le sujet 0 a été envoyé aux professeurs concernés le 9 novembre 2023.

L'épreuve de juin 2024 en Nouvelle-Calédonie se déroulera donc selon les modalités actuellement en vigueur.

Modifications pour les EAF à la session 2024 :

- Je vous invite à vous référer à la Note de service du 26/09/2023
 - Le nombre de textes **en voie générale passe à 16 textes pour l'oral**. Chaque objet d'étude doit comporter au moins quatre textes susceptibles de donner lieu une interrogation (3 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 extrait au minimum pour le parcours associé).
 - Pour la voie technologique, le nombre de textes minimal reste à 12. Chaque objet d'étude doit comporter au moins trois textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 extrait minimum pour le parcours associé).
 - Pour la série générale, il est recommandé de **privilégier l'étude de l'œuvre intégrale dans la ventilation de la nouvelle répartition par objet d'étude** : ainsi l'association de 3 textes issus de l'œuvre intégrale et 1 texte issu du parcours semble un équilibre raisonnable. Pour la série technologique, comme indiqué par les textes officiels, l'équilibre reste à 2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 extrait au minimum pour le parcours associé.
 - Les textes traduits ne sont pas proscrits pour la lecture linéaire. Le professeur de Lettres pourra se poser la question de privilégier un texte issu de la littérature étrangère pour la dernière année de français plutôt qu'un texte issu du patrimoine francophone.
- Pour la prochaine session des EAF et comme indiqué lors de la réunion d'entente de décembre 2023, **il est attendu pour l'explication linéaire orale, une introduction de 3 à 4 phrases** précisant le siècle, le mouvement culturel et artistique et 2 ou 3 de ses caractéristiques, le contexte historique, social et politique en 2 minutes environ. Cet éclairage contextuel permet non seulement l'évaluation de la compétence « aptitude à mobiliser une culture littéraire » mais aussi une compréhension et une analyse plus fines du texte, évitant contre-sens et éclairage erroné au regard de nos repères contemporains. Il est de la responsabilité du professeur de Lettres de nourrir

la culture des élèves et d'aiguiser leur esprit critique.

Cœuvres au programme pour le lycée :

A consulter sur Eduscol [Programmes et ressources en français.](#)

Le programme 2025 est également publié.

Evaluations nationales :

Cette année, les élèves de 6e et 4e passent des évaluations, et ceux de seconde des tests de positionnement entre le 26 février et le 15 mars.

Les résultats permettent d'apprécier d'un point de vue individuel et collectif les acquis et d'ancrer les apprentissages des élèves durant l'année scolaire. Ils serviront de point de départ pour un travail de remédiation et permettront de cibler les compétences prioritaires qu'il convient de travailler pour les élèves. Je vous invite à consulter sur Eduscol et les nombreuses propositions pour ce faire.

- Sur Eduscol : [Évaluations nationales et tests de positionnement](#)

Afin d'affiner les résultats du test de fluence national, Marie-Christine Cazaly et moi-même vous proposerons très rapidement le test de repérage Khomsky - que vous avez déjà utilisé dans les années antérieures - par l'intermédiaire des référents illettrisme.

Enseignements de spécialité :

Le programme des enseignements de spécialité sera applicable désormais dans sa totalité.

-LLCA :

L'épreuve demeure concentrée sur chacun des couples d'œuvres inscrites au programme limitatif, soit : **en grec**, Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII, et Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée* ;

- **en latin**, Virgile, *Énéide*, chant VI, et John Maxwell Coetzee, *L'Âge de fer*.

-HLP :

Toutes les entrées des deux objets d'étude de terminale entrent dans le champ du travail annuel et de l'examen. Il convient de les appréhender dans les progressions annuelles de manière combinée et croisée, plutôt que strictement successive.

J'attire l'attention des collègues de lycée sur le fait que **le recrutement des élèves en HLP doit faire l'objet de la plus grande vigilance lors des conseils de classe** afin que le choix de cette spécialité exigeante ne se fasse pas par défaut. La moyenne à l'examen est en effet plus basse que celle des autres spécialités en raison d'une mauvaise maîtrise de la langue et d'une culture littéraire souvent insuffisante.

-THEATRE :

Le programme d'enseignement optionnel de théâtre de Seconde et de Première est défini par l'arrêté du 17-1-2019, publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Pour l'année 2023-2024, le nouveau thème est « la scène et la salle ».

En enseignement optionnel de théâtre, les élèves sont évalués en contrôle continu, selon les modalités définies par la note de service du 28-7-2021 publiée au BO n°30 du 27 juillet 2021.

Le programme d'enseignement de spécialité théâtre de Première est défini par l'arrêté du 17-1-2019, publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Pour la session 2024, les deux questions retenues sont :

- Shakespeare, *Richard III*. Ce programme s'appuie sur les mises en scène de Thomas Ostermeier (2016) et de Thomas Jolly (2017).
- Un parcours de comédienne : Dominique Blanc

PDF :

Le PDF 2024 est en ligne sur le site du VR dans la rubrique "Personnels". Comme chaque année, vous pourrez vous inscrire aux formations à candidature individuelle à partir de la pré-rentree. Je remercie vivement les formateurs qui ont permis le déploiement de ce PDF, essentiel dans le développement professionnel et disciplinaire de chacun.

Actions culturelles et francophonie (DAAC-DAREIC) :

Je vous rappelle que des ressources concernant la littérature océanienne vous ont été envoyées en fin d'année 2023 et sont disponibles sur le site académique des Lettres. Elles ont été préparées par la cellule d'animation pédagogique de la "*Maison du Livre*" sans prétention d'exhaustivité.

"La Maison du Livre" organise cette année, avec ses différents partenaires, un festival scolaire de littérature océanienne (au Lycée Péto Atiti et au collège Portes de fer pour cette première édition) et est un partenaire privilégié pour organiser des rencontres avec les acteurs de la filière du livre en Nouvelle-Calédonie. Une enseignante référente, Delphine Gobbo, est votre interlocutrice auprès de la cellule pédagogique (DAAC) de "La Maison du Livre". Elle vous aidera à monter vos projets de rencontres avec des auteurs, éditeurs et à inscrire vos classes aux ateliers dans le cadre du Salon International de Littérature Océanienne (SILO).

Le concours *Iles lettrées* sera reconduit par la DAREIC cette année à l'occasion de la *Semaine de la Francophonie* qui débutera le 20 mars. Le Sommet de la Francophonie aura lieu cette année en France et le ministère de l'éducation nationale envisage de pouvoir y valoriser cette action calédonienne. Je vous invite donc à vous inscrire à ce concours d'écriture de nouvelles afin de valoriser nos productions. Le concours *Dis-moi dix mots* permettra de préparer en amont ce concours.

Par ailleurs, en ce qui concerne le spectacle vivant, un enseignant ressource est attaché à la cellule d'animation pédagogique du "*Chapitô*" (DAAC). Il s'agit de Daniel Canale et je vous encourage à prendre son attache pour exploiter au mieux la programmation qu'offrira le "*Chapitô*" lors de ses différentes implantations dans le pays. C'est une très belle opportunité pour les établissements isolés.

Site internet académique :

Grâce à Sylvia Martel, le site des Lettres est à nouveau actif. Je vous demanderais de continuer à le nourrir en nous faisant parvenir les photos (droit à l'image vérifié auprès de vos élèves) de vos actions accompagnées de textes courts afin de faire rayonner notre discipline à : sylvia.martel@icloud.com et vanessa.chiarla@ac-noumea.nc.

Je termine en adressant mes sincères remerciements aux chargés de mission qui, par leur expertise et leur disponibilité, ont grandement facilité mon arrivée sur le territoire et ont accepté de reconduire leurs missions auprès de l'inspection : Emmanuelle Moretti pour le lycée, Théodora Barbe pour le collège, Karine Marchand pour les examens, Sylvia Martel, webmestre, Marie-Christine Cazaly pour la prévention de l'illettrisme, Daniel Canale pour le théâtre notamment et Julien Técher pour la spécialité HLP.

Je tiens à souligner le rôle central des coordonnateurs de notre discipline, que ce soit au collège ou au lycée. Je vous demande donc de me communiquer très rapidement les coordonnées des nouveaux coordonnateurs par messagerie académique.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée,

Non scholae, sed vitae discimus

Vanessa Chiarla, IA-IPR de Lettres